

Les témoins représentant les parents qui ne se prévalent pas des services de garde pensent que l'on pourrait en faire beaucoup plus pour les appuyer dans leur choix. N'ayant ni le temps ni l'expertise nécessaires pour mettre au point et évaluer des mesures particulières, ils n'en ont proposé aucune. Ils ont par contre demandé que les propositions d'ordre fiscal relatives à la garde des enfants ne soient pas fonction du revenu. Ils ont fait remarquer que le relèvement de la déduction pour frais de garde d'enfants serait à l'avantage des parents sur le marché du travail dont le revenu est moyen ou élevé et que cet avantage croîtrait proportionnellement au revenu. Par contre, l'augmentation du crédit d'impôt pour enfants ne profiterait qu'aux parents à plus faible revenu qui restent à la maison. Nos témoins ont également demandé que le régime fiscal ne fasse pas de distinction entre les couples à double et à simple revenu. Enfin, ils ont suggéré que l'initiative fédérale accorde une aide équitable à tous les parents, en fonction des besoins de ceux-ci, aide qu'ils pourraient utiliser comme bon leur semble. Un autre témoin a proposé que pour chaque dollar dépensé en services de garde des enfants, soit versé un dollar dans une caisse où pourraient puiser les parents qui restent à la maison.

Ces parents ont soulevé une question importante à laquelle il n'est pas facile de répondre: comment les parents peuvent-ils concilier leur participation à la vie active et la garde des enfants? Il fut un temps où cela ne posait aucun problème. Les mères prenaient soin de leurs enfants, et sauf dans les cas où la famille était très pauvre, ne rentraient pas vraiment sur le marché du travail. Les pères travaillaient et l'on n'attendait pas d'eux qu'ils participent à l'éducation des enfants de la même façon que les mères. Le régime fiscal, les régimes de soutien du revenu familial et la population active correspondaient à cette façon de vivre.

Notre époque est bien différente. Toute politique relative à la garde des enfants doit présupposer que les mères, comme les pères, feront à un moment donné de leur vie partie de la population active et ce, de façon appréciable; et que les deux parents joueront un rôle important dans l'éducation de leurs enfants. Dans une telle perspective, toute politique prévoyant un soutien à l'égard des parents qui restent à la maison devrait avoir pour objet de faciliter leur réinsertion sur le marché du travail. Cela pourrait comprendre une forme quelconque d'aide au revenu.

Pour ce qui est des soins apportés aux très jeunes enfants, d'importantes considérations entrent en ligne de compte. Nos témoins sont convaincus qu'en règle générale, les parents sont les mieux placés pour prendre soin des nouveau-nés et des tout-petits de moins de deux ans. La plupart des parents aimeraient passer davantage de temps avec leurs bébés qu'ils ne le peuvent actuellement. Par ailleurs, il est fort coûteux de faire